

Le déroulement du CSEC ne suivra pas strictement cet ordre du jour car il tiendra compte des disponibilités des différents intervenants, du temps nécessaire pour les présentations et les consultations

PROCES VERBAL

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du CSEC des 30 et 31 mars 2023
(document adressé ultérieurement par e-mail)

INFORMATIONS GENERALES

- ✓ **Sur la marche de la Fondation Apprentis d'Auteuil**
 - *Nicolas TRUELLE, Directeur Général*
- ✓ **Point sur le Projet du 40**
 - *Sophie LANDOWSKI, Secrétaire Générale*
- ✓ **Sur les relations humaines**
 - *Luc FOSSEY, Directeur des Relations Humaines*
- ✓ **Information sur les Projets informatiques en cours et à venir**
 - *Axel JACQUET, Directeur des Systèmes d'Information*
- ✓ **Information sur le Plan d'action sur la Violence et Observatoire des Incidents.**
 - *André ALTMAYER, Directeur Général Adjoint*

INFORMATIONS RELATIVES A LA SANTE, LA SECURITE ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL RELEVANT DE PLUSIEURS PERIMETRES REGIONAUX

- ✓ **Rapport de la CSSCT centrale réunie le 2 juin 2023 présenté par sa Secrétaire.**

**COMMISSION LOGEMENT – PRET D’HONNEUR –
MUTUELLE & PREVOYANCE**

- ✓ **Rapport de la Commission Logement Prêt d’Honneur, mutuelle et prévoyance par sa Secrétaire sur la présentation faite par Gras Savoye sur les résultats 2022 sur la mutuelle et la prévoyance réunie le 7 juin 2022.**

Présence pour répondre aux éventuelles questions de :

- *Intervention de Gras Savoye*
- *Emilie CHARLETTE, Responsable Etudes RH et Rémunération*

**INFORMATION ET CONSULTATION SUR LA SITUATION
ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L’ENTREPRISE (Bloc 2)**

Dans le cadre de la consultation annuelle sur la situation économique et financière de l’entreprise, il est procédé dans un premier temps à l’information de la délégation du CSE central par le biais :

- ✓ **Présentation par l’Expert-Comptable de son rapport relatif à l’examen annuel des comptes 2022, par le Cabinet MAZARS**
- ✓ **Rapport de la Commission économique présenté par son Secrétaire**

Il sera ensuite procédé à la consultation de la délégation du CSE central sur le Bloc de consultation annuelle sur la situation économique et financière conformément aux articles L.2323-12 et suivants du Code du Travail

**INFORMATION & CONSULTATION SUR
LA POLITIQUE SOCIALE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL
ET L’EMPLOI - (Bloc 3)**

Dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale de l’entreprise, les conditions de travail et l’emploi, il est procédé dans un premier temps à l’information de la délégation du CSE Central par le biais :

- ✓ **Rapport de la Commission Formation – GPEC - Egalité professionnelle & Diversité réunie le 8 juin 2022 présenté par sa Secrétaire.**
- ✓ **Présentation BDESE**
- ✓ **Délibération et vote du CSE central sur le choix d’un cabinet d’expertise pour l’examen annuel de la politique sociale les conditions de travail et l’emploi, au titre de l’exercice 2022, prévue à l’article L2312-17 du code du travail. Cette expertise est limitée au champ de compétence du CSE central. Par ailleurs cette expertise ne portera pas sur les éventuelles données régionales déjà expertisées.**

INFORMATION SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA FORMATION (Bloc 1)

Information sur la mise à jour des **Orientations stratégiques de la Formation** en vue de la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise lors du CSEC du mois de novembre 2023.

- *Axel Jarrosson, Directeur du Développement RH*

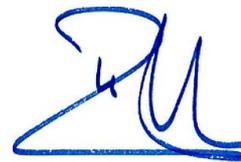
FONCTIONNEMENT DU CSEC

- ✓ **Désignation d'un nouveau Secrétaire adjoint du CSEC en remplacement de Madame Dominique HUEZ suite à son départ en retraite fin août 2023.**

CONCLUSION DE LA JOURNEE



Justo FREMEAUX
Secrétaire du CSE-C



Nicolas TRUELLE
Président du CSE-C

Question 1

Le gouvernement annonce la fermeture de formations où il y a beaucoup d'élèves mais peu de débouchés. Paradoxalement, les métiers en devenir, où il y a parfois peu d'élèves et donc peu de moyens, doivent être développés. Quels sont les risques de perdre des moyens (la réforme prévoit des fermetures de formations) et opportunités (ouverture de formations sur les métiers en tension et stratégiques) par rapport à la réforme des lycées professionnels ? Présentation de l'évolution des formations initiales et scolaires (LP / LPA) et / ou par apprentissages (OF), quid de la mixité des publics ?

Une perte d'effectifs importants sur les IES se fait sentir, de nombreuses fermetures de classes sont en perspective et donc coïncident avec des non-renouvellements de postes de salariés. Comment envisagez-vous de développer et maintenir les effectifs en fléchissement ?

On est passé de 3650 euros à 4100 euros demandé/ an dans certains établissements, ce qui fait que des familles ne peuvent pas inscrire leurs jeunes engendrant moins d'effectifs donc moins de postes, la fermeture de classe ?

Question 2

Depuis de nombreuses années nous constatons une difficulté d'intégrer l'établissement Saint-Gabriel de Bagneux dans un projet cohérent avec celui que s'est fixé historiquement la fondation Apprentis d'Auteuil. Subsiste un malentendu entre le personnel (enseignant en particulier) et la direction maintenant un climat social extrêmement compliqué à gérer depuis plus de dix ans. Que compte faire à moyen terme la direction générale, en partenariat avec les institutionnels (Enseignement Catholique et Rectorat de Versailles) pour mieux intégrer cet établissement ; dans le cadre du dialogue social (commission spécifique droit public) du projet d'établissement adapté à la singularité du lycée (d'enseignement général) et s'intégrant dans l'accueil des jeunes venant des collèges de l'ensemble de la fondation (*par exemple*), financement, évolution de l'organigramme R.H., ... ?

Question 3

Les incidents subis par les intérimaires sont-ils déclarés à l'observatoire ?

Question 4

Pouvez-vous nous présenter le projet de réorganisation du CFIR à destination des établissements au vu de l'évolution du nombre de personnel et de jeunes ? Comment permettre aux relais de comptabilité de garder leurs interlocuteurs avec lesquels un travail de confiance était en place ?

Les questions travaillées au sein des différentes Commissions – Retour en séance plénière par les Secrétaires de celles-ci.

Commission LMPH

A-t-on réussi à mesurer l'impact du changement de franchise, continuité de l'absentéisme... réponse prévue en juillet 2023 ? enquête AXA- MPH prévoyance.

Peut-on avoir un bilan du Fond d'entraide AXA pour l'année 2022 non fourni à La commission LHPM

Où en est-on de la procédure d'appel d'offre pour un éventuel changement de prestataire mutuelle et prévoyance ?

La Commission demande à la Direction de rappeler à l'ensemble des directeurs d'établissement et des RRH, la procédure pour les demandes de PH et de FSD, qui est de faire systématiquement remonter la demande à la DRS pour envoi à la Commission. Les DE ou RRH peuvent noter des commentaires mais en aucun cas la décision ne leur appartient. Tout dossier doit être étudié par les membres de la Commission.

Nous souhaitons connaître l'enveloppe budgétaire du FSD pour 2023.

Pas de question des autres commissions